

LE PROGRÈS DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

SHERBROOKE, P. Q., VENDREDI, 25 MARS 1904

ABONNEMENT: STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

ANNONCES: 1ère insertion, par ligne, \$0.10

Est celle que vous cachez; qui ne vous rapporte rien; et qui est exposée à se perdre à tout moment. 1 Piastre Morte 1 Piastre Vivante

QUEBEC CENTRAL RAILWAY. HORAIRES POUR L'RIVER. Le et après lundi, 4 Jan. 1903

INTERCOLONIAL RAILWAY. Le et après le 11 octobre 1903, les trains feront le service tous les jours (dimanche excepté) comme suit:

BOSTON & MAINE R. R. Arrangements d'Hiver. LE 12 OCT. 1903. LES CONVOIS circulent tous les jours, excepté le dimanche, et lorsque marqué autrement.

A. MORENCY, Dopeur et Encéadreur. (MAISON TRACY.) No. 135 RUE WELLINGTON.

La Banque Nationale. BUREAU CHIEF, QUEBEC. Capital autorisé, \$2,000,000

Cartes d'Affaires. AVOCATS. PANNETON & LEBLANC

MEDECINS. DR. J. C. ST. PIERRE. CHIRURGIEN DENTISTE

ARPEUTEURS. L. A. DUFRESNE. INGENIEUR CIVIL, ARPEN

JOSEPH O. C. MIGNAULT, Ingenieur Civil et Arpenteur

D. McMANAMY & CO., MARCHANDS EN GROS DE VINS ET LIQUEURS

ST. LAWRENCE HALL. MONTREAL, P. Q.

La Banque Nationale. BUREAU CHIEF, QUEBEC. Capital autorisé, \$2,000,000

BANQUE D'HOCHELAGA. Bureau Principal - MONTRÉAL. CAPITAL VERSE - \$2,000,000

NOTAIRES. J. A. BEGIN | E. H. BEGIN

LES COMMANDES DE TOUTE VALEUR RECOIVENT IMMEDIATE ATTENTION.

MAGNIFIQUE PORTRAIT. Un portrait de Sa Sainteté, de 16 x 20 pouces.

MORENCY & MILLET. Principaux Marchands de Chaussures.

BOIS OU DE GLACE. SHERBROOKE FUEL AND LUMBER AND MARGO RIVER LUMBER CO.

CASTORIA. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans.

REPRÉSENTANTS DEMANDÉS (PARLANT FRANÇAIS.) - POUR - La Compagnie du Canada bien connue et prospère.

NOUVEL ETABLISSEMENT. M. MARCOTTE. (Ci-devant chez Dussault & St. Jean.)

BOUTIQUE DE TAILLEUR! No. 170 RUE WELLINGTON.

Grande Vente avec Présents. STROUD. Depuis le 31 Mars jusqu'au 5 Avril inclusivement.

ABONNEMENT: Un an, \$1.00, strictement payable d'avance

CHRONIQUE. On prend un livre qui vient de paraître, on le lit, et avec cela, on fait une chronique.

La rivière Niagara est trop étroite pour constituer une frontière efficace.

CASTORIA. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Cachets du Dr. Fred. J. Demers CONTRE LE MAL DE TETE. Leurs effets sont d'une efficacité merveilleuse

Nouvelles du Canada. Le Liniment Minard guérit la maladie chez les vaches.

Sirop du Dr Fred J. Demers pour les Enfants. Ce sirop ne peut être trop recommandé

Nouvelles des Etats-Unis. Le Liniment Minard guérit la crasse de la tête.

Savon Baby's Own. Pur et d'un Parfum délicat et agréable.

Une bonne raison
Les médecins prescrivent le BAUME RHUMAL, parce qu'il agit pendant ces dernières années, l'occasion d'en apprécier l'efficacité dans le traitement du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite.

Le Progrès de l'Est

SHERBROOKE, 25 MARS
Bulletin du Jour

CANADA
—Thomas Gauthier, accusé du meurtre de son beau-frère Joseph Veilant, à Masson, et dont le procès a duré huit jours, à Hull, a été acquitté.

—A Ste-Scholastique, Robert Day a été trouvé coupable d'homicide involontaire, et a été condamné à quatre ans de détention dans le pénitencier.

—A Québec, le coroner Joliveau a tenu une enquête sur le cadavre de Joseph Roberge, tué accidentellement en tombant d'un toit d'où il enlevait la neige. Le verdict rendu a été : "Mort accidentelle due à la fracture du crâne."

—A l'Original, toute une sensation a été créée par la nouvelle que le fameux prisonnier de la Dominion Bridge Co., accusé du meurtre de sa femme, a été évadé de son lieu. Il avait réussi à ouvrir sa porte et profité de la non-surveillance du gardien pour s'évader.

—A la péninsule occidentale d'Ontario, particulièrement les comtés d'Essex et de Kent, souffre de la plus grande inondation qu'on y ait vue depuis des années. Beaucoup de maisons de cultivateurs sont complètement entourées d'eau et les habitants sont forcés de se réfugier aux étages supérieurs ou de déménager.

—Norbert Lelièvre, homme de chantier, âgé de 45 ans, a été trouvé mort dans son lit à sa maison de pension. Depuis que le temps Lelièvre était employé à l'hôtel Windsor. Il laisse à Ottawa une femme et deux enfants, mais il ne vivait pas avec sa famille. Le défunt était né à Gaspe où de nombreux encore plusieurs de ses parents.

—A Coates Station, les cantonniers du Grand Tronc allant rendre l'ouvrage ont été fort stupéfaits d'apercevoir, près de la ligne, le corps d'un homme mort. On s'arrêta et on reconnut que le cadavre était celui de M. Joseph Leclair, 45 ans, cultivateur de St-Jacques du Coteau du Lac. Il était marié et père de neuf enfants. Il est de toute évidence qu'il a été frappé par un convoi.

—M. Elzéar Gougeon, contre-maître à l'usine de la Dominion Bridge Co., à Montréal, âgé de 34 ans, avait à diriger les travaux de quelques ouvriers employés à la pose des charpentes en fer au nouvel édifice de la Metropolitan Bank. Il était alors au cinquième étage de l'édifice. Il fut si dérangé par un madrier qui se déplaça, qu'il tomba d'un mètre de hauteur. Le madrier, qui n'était aucunement soutenu, bascula soudainement précipitant le malheureux contre-maître dans le vide. Dans sa chute, Gougeon frappa de la tête sur une traverse et de là il alla s'ébattre sur le premier plancher de la bâtisse. La mort a été instantanée.

ÉTATS-UNIS

—A Trenton, N. J., Charles Brown, un forçat fut trouvé mort dans une cellule. Il s'est suicidé.

—A Everett, Mass., Léon Djezian, un Turc, s'est suicidé en se tirant une balle dans la tête. Il est mort presque immédiatement.

—Cinq blessés dont un très grièvement, par le déraillement d'un train de passagers sur le Vermont Central près de Cambridge Junction, Vermont.

—Une dépêche de Higginsville, Mo., dit que cinquante maisons furent partiellement détruites, un homme a été blessé mortellement et plusieurs autres blessés grièvement, par une trombe qui passa sur la ville.

—A Ogdensburg, John Sullivan, âgé de 20 ans, s'est noyé dans une petite mare d'eau. Il travaillait sur un embranchement du New-York Central, lorsqu'il fut pris d'une crise épileptique et tomba à la figure contre terre.

—A New Bedford, Mass., une jeune fille de 19 ans, Ida Goulet, a été brûlée à mort, ses vêtements ayant pris feu au contact d'une fournaise surchauffée. La pauvre enfant a expiré après avoir enduré des souffrances atroces.

—A St-Clawville, O., Joseph Bill, un mineur, a lancé un tonneau dans l'œil, projectile qui a eu pour résultat un pistolet qui se cassa au cours d'une tentative de le part de matelots de l'union de persuader un équipage non unioniste de quitter la golette de L. P. Blackburn.

—Les cadavres rigides de Mme Charles Schultz et de George Burkhardt furent trouvés dans une maison de pension à Jersey City par Charles Schultz, l'époux de la femme. Burkhardt avait un pistolet dans sa main et il est probable qu'il tua la femme avant de se tuer lui-même. Une lettre fut trouvée disant qu'ils avaient décidé de mourir ensemble.

VIBUX PAYS

—Une rumeur veut que l'ancien président Policarpo Bonilla, du Honduras, ait été condamné à mort pour avoir complété contre le gouvernement du président Manuel Bonilla.

—A Paris, le gouvernement a suivi un léger échec à la Chambre des députés au cours des débats sur la loi des congrégations religieuses. Après l'adoption de la clause qui supprime les noviciats, M. Georges Leygues républicain radical, a proposé un amendement stipulant que cette clause ne s'appliquerait pas aux associations ou l'on forme des instituteurs pour les écoles à l'étranger, dans les colonies ou protectorats français; l'amendement a été adopté par un vote de 583 voix contre 272.

ÉCHOS DU JOUR

—M. J. Smart, sous ministre de l'Intérieur, est arrivé d'Europe mardi.

—Les Chambres s'ajourneront mercredi prochain jusqu'à mardi, 5 avril, pour la vacance de Pâques.

—M. Alfred Pelland, autrefois chef de service des nouvelles au Canada, de Montréal, vient d'être nommé traducteur à Québec, en remplacement de M. Ernest Tremblay, démissionnaire.

—On annonce que les jeunes conservateurs de Québec doivent commencer sous peu la publication d'un journal hebdomadaire qui paraîtra le dimanche. M. Henri Bourassa, député de Labelle aux Communes, au rait de son côté l'intention de publier à Québec un journal du dimanche, dont une partie serait imprimée à Montréal.

—Les citoyens de Québec ont réitéré l'édification d'un monument à la mémoire de Mgr de Laval, sur le site du pâté de maisons, entre l'hôtel des Postes et l'archevêché. A cette fin, ils se sont formés en un comité appelé "Le comité du monument La Vall". Président d'honneur: Sir L. A. Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

—Les conservateurs du comté de Kent organisent une grande démonstration en l'honneur de Sir John A. MacDonald, le 6 juin prochain, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du grand homme d'Etat canadien. Une dépêche de Clatsam annonce que M. L. R. Borden, l'honorable M. Tarte et M. W. Whitney, seront invités à adresser la parole.

—M. Edouard Charlier, ancien propriétaire-éditeur des Débats, de Montréal, a été trouvé coupable d'avoir écrit un libelle criminel contre le R. P. Adam, S. J. A peine le verdict était-il rendu, que le R. P. Adam demandait la clémence du tribunal. Il se déclarait satisfait d'avoir fait trouver le coupable. Le juge Wartelle condamna Charlier à trois mois de prison et à fournir un cautionnement personnel de garder la paix pendant un an.

—On dit qu'il est possible que la loi des douanes du Canada soit amendée de façon à empêcher l'entrée des livres tendant à inciter la jeunesse au crime et à la violence. La loi a été modifiée l'année dernière, de façon à interdire l'entrée de gravures et d'affiches du même genre; mais on croit que la prohibition devrait s'étendre à ces limites. Une autre suggestion est qu'on devrait ajouter au code criminel une nouvelle clause tendant à punir les marchands qui essaient de vendre des publications peu désirables, soit livres, soit gravures.

—Une grosse rumeur circule aujourd'hui dans les cercles politiques: M. Parent ne paraîtra plus à l'assemblée législative, dit La Patrie. M. Parent aurait accepté la charge de commissaire pour la construction de la section du Grand-Tronc-Pacifique, de Winnipeg à Québec et de Québec à Moncton, avec un salaire de \$10,000 par année. Le premier ministre souffre en ce moment d'une indisposition assez grave, laquelle, nous l'espérons, ne sera pas de longue durée. Après une cure de quelques mois dans le sud, M. Parent se mettrait à l'exécution de ses nouveaux devoirs de commissaire du Grand-Tronc Pacifique.

—La Cour d'Échiquier a nommé M. G. C. Desaulles, de Saint-Hyacinthe, séquestre du Québec Southern, comprenant le Montréal et Sorel, le chemin des Comtés Unis et le chemin de la vallée du Richelieu. M. Ed. Lalonde, de Sorel, sera le gérant du premier chemin, et M. Trudeau, de St-Hyacinthe, des deux autres. Le séquestre est autorisé à signer un contrat avec M. Dubé, de l'Intercolonial, autorisé à cette fin par le gouvernement, pour l'opération du chemin. On doit immédiatement se mettre à l'œuvre pour débayer la voie pour que les chemins puissent être mis en opération lundi. La population sera heureuse d'appréhender ce résultat.

—A Québec, la législature est enfin ouverte et la députation au complet s'est rendue aux édifices du Parlement, mardi après-midi, pour entendre son Excellence le Lieutenant-Gouverneur L. A. Jetté exposer les grandes questions qu'elle sera à étudier, dans la présente session.

—Son Excellence, après avoir souhaité la bienvenue aux honorables membres du Conseil législatif et de

l'Assemblée Législative paya un tribut d'honneur à la mémoire de l'hon. M. Duffy. Il rappela combien cette disparition l'a douloureusement ému et ajouta qu'en perdant la province a vu disparaître un politicien à vues larges, saines et justes, et doué d'un esprit de conciliation digne d'éloge.

Après avoir touché légèrement à la sage administration du pays par le gouvernement actuel, à la prospérité nationale et aux négociations entamées par le gouvernement de la Paix, M. Jetté annonce avec plaisir que le rapport de la Commission de Colonisation sera bientôt présenté à la Législature et que nos députés auront alors à légiférer sur les nécessités que les conclusions du rapport nécessitent.

Son Excellence ajoute que plusieurs projets de loi seront soumis aux délibérations de l'Assemblée Législative et déclare un excédent du dernier exercice fiscal et termine en émettant l'espoir que députés et conseillers législatifs se feront un devoir de faire régner entre eux l'esprit de concorde et d'harmonie qui sauront leur inspirer le patriotisme et le dévouement aux intérêts de la province qui les animent toujours.

Après la lecture du discours du trône, il y eut séance d'usage très courte. D'abord, la présentation au président de la chambre des nouveaux députés, puis vint la routine: nomination des comités, présentations de rapports, etc., et sur motion du premier ministre, la Chambre s'ajourna en mémoire de l'hon. M. Duffy.

En présentant M. le Dr Mathieu, le nouveau député de Sherbrooke, l'hon. M. McCorrill a adressé la parole en français à l'honorable Orateur de l'Assemblée Législative. C'est une bonne note pour le trésorier de la province auprès de la députation française.

Mercredi, l'adresse en réponse au discours du trône est proposée à l'Assemblée Législative par M. le docteur Mathieu, le nouveau député du comté de Sherbrooke, et secondée par M. Hutchinson, député de Montréal N. 5.

—A Paris, le gouvernement a suivi un léger échec à la Chambre des députés au cours des débats sur la loi des congrégations religieuses. Après l'adoption de la clause qui supprime les noviciats, M. Georges Leygues républicain radical, a proposé un amendement stipulant que cette clause ne s'appliquerait pas aux associations ou l'on forme des instituteurs pour les écoles à l'étranger, dans les colonies ou protectorats français; l'amendement a été adopté par un vote de 583 voix contre 272.

LE DIOCESE DE JOLLETTE

Les Missions Catholiques, bulletin hebdomadaire de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, livraison du 5 février, donne la nouvelle suivante, communiquée par la Sacré Congrégation de la Propagande: "Le St. Père a érigé au Canada le nouveau diocèse de Jollette en détachant de l'archidiocèse de Montréal les trois comtés de Berthier, de Jollette et de Montcalm, plus quatre paroisses du comté de l'Assomption: L'Épiphanie, Saint-Roch de l'Acadian, Saint-Henri-de-Mascouche et Saint-Louis des Laurentides."

Les limites indiquées par ce bulletin sont exactement celles que Mgr l'archevêque de Montréal, d'accord avec ses vénérables suffragans, avait proposées en offrant, comme cadeau de jubilé, au Souverain Pontife Léon XIII d'ériger l'Église, saint l'agrégat, par la création d'un nouveau diocèse.

Ces détails, dit le Semain Religieux, peuvent être considérés comme satisfaisants.

Quant aux rumeurs qui pourraient circuler au sujet du titulaire du nouveau diocèse, elles sont, à ton dit à l'archevêché, tout au moins prématurées, car ni Mgr Bruchési, ni personne ne sait encore qui il sera.

PARLEMENT FEDERAL

Séance du 21 mars.
La séance de lundi a été de courte durée. De fait, la chambre n'a siégé que trente minutes, l'ordre du jour étant épuisé.

M. Jabel Robinson a demandé si le gouvernement avait l'intention de présenter un bill se rapportant à l'observance du dimanche.

M. Bell a ramené sur le tapis la question des cigarettes. Un bill sera présenté à l'effet de prohiber l'importation, la fabrication et la vente des cigarettes.

En réponse à M. Kemp, l'honorable M. Sutherland dit qu'il n'est pas encore arrêté où et quand sera construit l'hôtel des monnaies.

M. Morin a été informé par le ministre des chemins de fer, que le gouvernement n'a rien payé sur le million pour le pont de Québec.

Sir Richard Cartwright a informé M. Henderson, que le gouvernement a payé \$110,556 25 à titre de subvention postale ou de subsides à des steamers pour service océanique et postal, entre le port de Montréal et tous ports de la Grande Bretagne.

En réponse à M. Clarke, Sir Frederick Borden a dit que la difficulté se rapportant à Valleyfield, lors de la grève et de l'appel aux militaires, serait réglée. Le gouverneur en conseil a approuvé une recommandation à cette fin.

A 3 40 heures, la séance est levée.

Séance du 22 mars.
Sir Frederick Borden a soumis hier après-midi les résolutions se rapportant au nouveau bill de la milice. M. Borden dit qu'il a consulté les principaux officiers de la milice canadienne pour la préparation de cette mesure et qu'il ne fait qu'exprimer leurs vues dans ce projet de loi; mais il convient avec le chef de l'opposition qu'il faudra en faire une étude sérieuse et l'examiner dans tous ses détails.

L'opposition pose plusieurs questions au ministre de la Milice sur différents articles du projet de loi.

Le ministre de la Justice, l'hon. M. Fitzpatrick, répond aux questions de droit que comporte cette mesure.

Le débat est continué, de la manière la plus courtoise, par le colonel Hughes, le colonel Tisdale, M. Clarke, de Toronto, et autres membres de l'opposition, qui promettent leur concours pour perfectionner cette mesure.

La chambre a siégé en comité jusqu'à 10 15 heures, alors que la dernière clause du bill a été adoptée.

—A Paris, le gouvernement a suivi un léger échec à la Chambre des députés au cours des débats sur la loi des congrégations religieuses. Après l'adoption de la clause qui supprime les noviciats, M. Georges Leygues républicain radical, a proposé un amendement stipulant que cette clause ne s'appliquerait pas aux associations ou l'on forme des instituteurs pour les écoles à l'étranger, dans les colonies ou protectorats français; l'amendement a été adopté par un vote de 583 voix contre 272.

ON A BESOIN

D'un Représentant Spécial dans ce comté et le territoire voisin, pour représenter et annoncer une ancienne affaire solide au point de vue financier. Salaire, \$1.00 par semaine, avec dépenses de chaque lundi. Dépenses avancées; position permanente. Nous fournirons l'adresse.

N. BUREAU, Tuteur.

CASTORIA.
La Sortie Que Vous Avez Toujours Attendue

Par la
Signature
de
C. H. Pletcher

—A Paris, le gouvernement a suivi un léger échec à la Chambre des députés au cours des débats sur la loi des congrégations religieuses. Après l'adoption de la clause qui supprime les noviciats, M. Georges Leygues républicain radical, a proposé un amendement stipulant que cette clause ne s'appliquerait pas aux associations ou l'on forme des instituteurs pour les écoles à l'étranger, dans les colonies ou protectorats français; l'amendement a été adopté par un vote de 583 voix contre 272.

SERVICES RELIGIEUX

Cathédrale :—Le Rév. J. A. H. Gignac, curé d'office; vicaires: MM. les abbés J. W. Lalus et F. H. Lavallée.
Le dimanche: 1ère messe à 6 heures; 2e messe à 8 heures; 3e messe à 10 heures. Les dimanches et fêtes d'obligation: basse messe à 6 heures; messe à 8 heures; messe à 10 heures; Vêpres et Salut du T. S. S. à 7 heures p. m.

St. Jean-Baptiste :—Le Rév. J. A. Laporte, curé; vicaires: M. l'abbé Napoléon Favreau.
Le dimanche: 1ère messe à 6 heures; 2e messe à 8 heures; 3e messe à 10 heures. Les dimanches et fêtes d'obligation: basse messe à 6 heures; messe à 8 heures; messe à 10 heures; Vêpres et Salut du T. S. S. à 7 heures p. m.

St. Patrick :—Le Rév. E. C. Fiset, desservant.
Le dimanche: 1ère messe à 6 heures; 2e messe à 8 heures; 3e messe à 10 heures. Les dimanches et fêtes d'obligation: basse messe à 6 heures; messe à 8 heures; messe à 10 heures; Vêpres et Salut du T. S. S. à 7 heures p. m.

Monastère du Précieux-Sang :—Messe basse tous les jours à 6 heures.
La chapelle reste constamment ouverte au public.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St. François,
COUR SUPÉRIEURE
No. 377.

DAME AMANDA LABRECQUE épouse de Joseph Lafontaine, journalier de Westbury, district de St. François, dément autorisée à ester en Justice, Demanderesse.

LETH RUSEBE LAFONTAINE, Défendeur.
Une action en séparation de biens a été intentée.
Sherbrooke, 26 fév. 1891.
EMILE RIOUX,
Proc. de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St. François,
DANS LA COUR SUPÉRIEURE
No. 385.

DAME LOUYVA M. BELKINAP, du canton de Barre, dans le district de St. François, épouse commune en biens de John Orie Noyes, du même lieu, cultivateur, et dument autorisée pour les fins des présentes.
No. 120.
Demanderesse.

JOHN ORIS NOYES, du dit canton de Barre, Défendeur.
Une action en séparation de biens a été intentée, ce jour, en ce cas.
Sherbrooke, 26 nov. 1890.
F. HACKETT,
Proc. de la demanderesse.

D'APRES L'ACTE DE LIQUIDATION DU CANADA.
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St. François,
COUR SUPÉRIEURE
No. 430.

Sherbrooke, le 22e jour de mars 1891
PRESENT: SA SEIGNEURIE F. X. LE MITRE, J.C.S.

LA DOMINION CARPET COMPANY, LI-MITRE, corp. poli et incorporé, dont le siège est à New York, dans le Comté de New York, État de New York, et ayant son bureau principal en la ville de New York, en Angleterre, et ayant un établissement manufacturier et sa place d'affaires pour le Canada en la cité de Sherbrooke, dans le district de St. François, En liquidation.

JOHN J. GIFFITH, de la cité de Sherbrooke, dans le district de St. François, Liquidateur.
LE DIT LIQUIDATEUR, Requêteur.
La Cour, ayant entendu le requérant par conseil sur sa requête pour une assemblée des créanciers et contributeurs de la compagnie fallie, aux fins de donner leur avis quant à la vente de la propriété de ladite compagnie et pour d'autres fins de simple administration.

Ordonne que les créanciers, contributeurs et actionnaires de la compagnie fallie s'assembleront au Palais de Justice, en la cité de Sherbrooke, le sixième jour d'avril prochain, à onze heures de l'après-midi, pour donner leur avis touchant la vente des immeubles, bâtiments, établissements et machines et d'autres biens de la dite compagnie, ainsi bien que pour d'autres matières qui pourront être soulevées à la dite assemblée, et que cette ordonnance soit publiée deux fois dans la Gazette Officielle de Québec, le Sherbrooke Daily Record et Le Progrès de l'Est.

GEORGE S. FRASER, P. C. S.
LAWRENCE, MORRIS & McIVER, Proc. du liquidateur.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St. François,
DANS LA COUR DE CIRCUIT, dans et pour le district de St. François.
No. 110.

Le vingt-et-unième jour de mars mil neuf cent quatre.
Devant G. L. DELOTTINVILLE, G. C. C.
RUFUS H. POPE, de la ville de Cookshire, dans le district de St. François, membre du Parlement.

ASSURANCE.

Prémunissez-vous contre le feu en tenant votre propriété bien assurée à un bureau sûr.

W. S. DRESSER & CO.

29 CARRE STRATHCONA, SHERBROOKE.
BUREAU ÉTABLI EN 1876.

H. C. WILSON & SONS.

Le principal établissement dans les Cantons de l'Est pour Pianos, Orgues et Instruments de Fanfare.

Les célèbres pianos de Heintzman & Co., Mason & Rish, Krauch & Bach, Berlin et Wilson.
Escorte spéciale aux membres du clergé et aux convents. Plus de 100 nouveaux pianos et orgues en magasin, au choix. Nos prix sont bas et les conditions de paiement faciles. Si vous ne pouvez pas venir, écrivez-nous pour nouvelles listes et prix. Pianos et Orgues à louer. Pianos accordés et réparés.

H. C. WILSON & SONS

63 Rue Wellington, SHERBROOKE. Succursale à Magog.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXPOSITION UNIVERSELLE DE SAINT-LOUIS 1904.
30 avril au 1er décembre 1904.
L'Exposition fera voir les progrès et les progrès de la production. Histoire spéciale pour l'Antropologie et l'Éthnologie.

PRIX DE PASSAGE DE LA RESE DE PAQUES

Des billets pour aller et retour seront émis entre les stations au Canada, et pour Detroit, et pour Huron, aussi pour les stations Fort Covington, N. Y., Massena Springs, N. Y., au prix suivant:
D'un Passage Simple de Première Classe.
Départ le 31 mars, jusqu'au 4 avril inclusivement. Limite du retour, 5 avril 1891.
Pour billets, réserve de wagons-dortoirs etc. adressez-vous à:
C. H. FOSS,
Agent de ville pour passagers et billets, 2 Rue Wellington, Sherbrooke.
Ou F. CRANE, agent de la station.

Ferme et Jardin à Vendre

Situés à proximité de la ville de Sherbrooke et en bon ordre. Pour autres renseignements, s'adresser au propriétaire soussigné.
ROBERT MILNE, Sherbrooke.

A VENDRE

Une maison à deux logements, 7 et 9 rue Brooks. Donnant de bons revenus sur loyers. CATE, WELLS & WHITTY, Édifice "Sun Life".

A VENDRE

Une grande terre dans Orford, près des limites de Sherbrooke, une autre grande terre et lots à bâtir près de terrain de l'exposition, à Sherbrooke, et deux belles résidences en briques, à Sherbrooke. Agence:
J. A. SAOVIÉ, Bromontville, Co. Richmond, Qué.
A VENDRE
1 Sleigh double de fantasia pour famille. En bon ordre. Bon marché pour le comptant. S'adresser à:
P. BIRON, Sherbrooke Est.

AVIS

Comme le suis le seul propriétaire de "La Pointe à Caron", à Garthby, prière à toute personne voulant acheter du terrain ou contracter pour du bois, de s'adresser à moi. AUGUSTE BOURBEAU, Victoriaville, 3 novembre 1890.

PROCEDEUR SOMMAIRE

CLAUDE JAMES DAVIS, artisan, du canton de Barnston, dans le dit district, Demander.

AVIS

MARCEL GRANDIN, du même endroit. Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois. Coaticook, 16 mars 1901. OTIS SHURTLEFF, G. C. M.

AVIS

ST. PIERRE & VERRET, Proc. du demandeur.

AVIS

DANS LA COUR DE CIRCUIT, dans et pour le district de St. François.
No. 105.
Le dix-septième jour de mars 1904.
DEVANT G. L. DELOTTINVILLE, G. C. C.
AIME TRUDEAU, de la ville de Windsor Mills, dans le district de St. François, marchand, Demander.

AVIS

THEODORE DURAN, d'abord de la ville de Windsor Mills, dans le district de St. François, et maintenant de lieux inconnus, Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois. G. L. DELOTTINVILLE, G. C. C.

AVIS

CAMPBELL & McCARR, Proc. du demandeur.

AVIS

DANS LA COUR SUPÉRIEURE, dans et pour le district de St. François.
Le dix-septième jour de mars 1904.
DEVANT GENEST & FRASER, P.C.S.
RUGH-ALPHRED MEAGHER, de la ville de Windsor Mills, dans le district de Saint-François, médecin, Demander.

AVIS

JAMES SAMSON, et devant du canton de Windsor, dans le district de St. François, et maintenant de lieux inconnus, aux États-Unis d'Amérique, Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois. GENEST & FRASER, P.C.S., Procureurs du demandeur.

HOLYOKE ET FALL RIVER

LES DEUX PLUS GRANDS CENTRES CANADIENS DES ETATS-UNIS.

LES PILULES ROUGES

Y SONT EN TRES GRANDE VOGUE ET NOS CORRESPONDANTES Y SONT TRES NOMBREUSES.

Publication de deux lettres dernièrement reçues de Madame Guy, d'Holyoke, et de Madame Vaillancourt, de Fall River, disant le grand bien qu'elles ont obtenu de l'usage des Pilules Rouges.



Madame NARCISSE GUY.

"J'étais faible et les Pilules Rouges m'ont donné des forces; je souffrais et elles m'ont guérie de mes douleurs. Quoique âgée de trente ans seulement, je suis mère de sept enfants, et les sœurs de cette petite famille avaient beaucoup affaibli ma constitution. J'ai trouvé dans les Pilules Rouges juste ce qu'il me fallait pour me remettre, et je puis les recommander comme un très bon fortifiant aux femmes faibles."

Madame NARCISSE GUY,

12 rue Sargent, Holyoke, Mass.

Si les Pilules Rouges ont guéri Madame Guy et Madame Vaillancourt, elles sont aussi capables de vous guérir, si vous souffrez, car ces deux dames étaient aussi malades que vous pouvez l'être et comme vous, elles s'étaient adressées, sans résultat, à plusieurs médecins. Presque toutes les femmes malades, et en en faisant usage vous ne pouvez pas vous tromper. Elles guérissent à coup sûr le beau mal, les troubles du retour de l'âge, les irrégularités, les pertes anormales, le mal de reins, les douleurs dans le bas-ventre et dans les côtes, les palpitations de cœur, les tiraillements d'estomac, les étourdissements, la perte de sommeil et la perte d'appétit, le mal de tête et les enflures des jointures, la froideur des pieds et des mains et enfin tous ces symptômes provenant de l'anémie, du beau mal, du retour de l'âge et de toutes ces maladies particulières aux femmes et aux jeunes filles.

Lorsque vous allez chez votre marchand ou chez votre pharmacien et que vous lui demandez des Pilules Rouges, s'il est honnête il vous donnera celles de la Cie Chimique Franco-Américaine qui sont toujours vendues en boîte contenant cinquante Pilules Rouges. Ce sont les seules véritables Pilules Rouges, ce sont les nôtres, celles qui ont opéré des milliers de guérisons toutes plus merveilleuses les une que les autres.

Les Pilules Rouges que les pharmaciens malhonnêtes vous vendent au 100 ou à 25 cts, la boîte ne sont pas les nôtres; ce sont celles que les femmes prennent sans résultat.

\$50.00 de récompense à quiconque nous fournira des preuves capables de faire mettre en prison ces imposteurs.

Nos Médecins Spécialistes ne passent jamais de maison en maison. Soyez sur vos gardes, Mesdames, et ne vous laissez pas tromper.

Tous les jours, jusqu'à huit heures du soir, excepté le dimanche, nos Médecins Spécialistes sont entièrement à votre disposition. Allez les voir ou écrivez-leur si vous ne pouvez aller les voir. Vous n'aurez rien à payer en les consultant personnellement ou en leur écrivant.

Nous payons nos Médecins Spécialistes dans le seul but de vous donner tous les conseils dont vous pouvez avoir besoin pour hâter votre guérison et cela absolument gratuitement.

Persistez donc à aller les voir ou leur écrire.

Rappelez-vous bien que ce que nos Médecins Spécialistes ont fait pour des milliers de femmes, ils peuvent le faire pour vous, c'est-à-dire vous guérir.

Les Pilules Rouges se vendent chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la malle, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix, 50 cts. la boîte ou six boîtes pour \$2.50.

Adressez vos lettres :

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE

274, RUE ST-DENIS, MONTREAL.

—"Vive Saint Gens"!
On lui battait des mains à démolir la salle. La petite descendait; elle faisait, toute joyeuse, la quête autour des tables; les gros sous pleuvaient dans l'écuelle; et, riante et contentée comme si elle avait reçu 100,000 francs, elle courait vers l'argent dans la gaiture de son mari, en lui disant:
—Tiens, vois! si cela dure, nous serons bientôt riches.

II
Quand Mme Bordas eut fait toutes les "votes" de notre voisinage, l'en vie lui prit d'essayer dans les villes. Et là, comme au village, la Montelaise fit florès. Elle chantait la Pologne, un drapeau à la main, et elle mettait tant d'âme dans ses cris patriotiques qu'elle vous donnait le frisson. En Avignon, à Cette, à Toulouse, à Bordeaux, le peuple l'adorait; si bien qu'elle se dit:
—Maintenant, à Paris!
Elle monta donc à Paris. C'est l'en tonnoir qui tire tout. Et là comme partout, bien plus encore, elle devint l'idole de la foule. C'était aux derniers temps de l'empereur; la châtaigne fumait dans la poêle, de Mme Bordas chanta la "Marseillaise," jamais chanteuse n'avait lancé cet hymne avec pareil enthousiasme, avec pareille frénésie. Les ouvriers, les dévoués crurent voir apparaître la liberté resplendissante; et Tony Révillon disait dans journal:

Elle nous vient de Provence
Où soufflent les vents de la mer,
Où l'on respire l'éloquence.
Tout enfant en respirant l'air,
Tous les bras sont tendus vers elle...
Nous te saluons, ô beauté!
Pour suivre tes pas, immortelle.
Tu nous mèneras aux frontières,
A ton moindre geste soumis;
Car tous les hommes sont nos frères,
Et les tyrans nos ennemis!

A la frontière, il faut bien, hélas! y aller trop tôt. La guerre, la dé faite, la révolution, le siège, s'amon celèrent coup sur coup. Après, vint la Commune avec son rein du diable, la foule Montelaise, éperdue là-dedans comme un oiseau dans la tem pête, est enivrée ensuite par la fu mée, le tourbillon et la popularité, lors chanta Marianne comme un pe tit démon... Elle aurait chanté dans l'eau: encore mieux dans le feu!

Un jour, la foule de l'éminente l'en veloppa dans la rue et l'emporta comme une paille dans le palais des Tailleurs. La populace reine se donnait une fête dans les salons im périaux. Des bras noirs de poudre empoignèrent Marianne, car Mme Bordas était, pour les insurgés, l'in carnation de Marianne, et on la jucha sur le trône, au milieu des drapeaux rouges.

—Chante-nous, lui cria-t-on, la dernière chanson que ces voûtes maudites vont entendre!
Et la petite de Monteux, coiffant du bonnet rouge sa chevelure blonde, leur chanta la "Canaille".

Un formidable cri: "Vive la Ré publique!" suivit le dernier refrain... Seulement, une voix éperdue dans la foule répondit en provençal:

—"Vivo sant gens"!
La Montelaise eut aussitôt comme une brume devant la vue; dans ses yeux bleus deux larmes scintillèrent, et elle pâlit comme une morte.

—Ouvrez, donnez lui de l'air! cria-t-on en voyant que le cœur lui dé faillait...
Ah! non, pauvre Rosette! ce n'est pas l'air qui te manquait: c'était Monteux, c'était saint Gens dans la montagne, et l'innocente joie des fêtes de Provence—qu'une voix inconnue venait d'éveiller en toi.

Cependant la multitude avec ses drapeaux rouges, s'élevait en brillant par les grandes portes béantes. Sur Paris, le canon tonnait de plus en plus; de mauvais bruits couraient dans les rues sombres; au lointain, on entendait de longues fusillades; une odeur de pétrole vous prenait à la gorge; et, quelques heures après, le feu des Tailleurs montait aux nues!
Pauvre petite Montelaise! nul n'en a plus ouï parler.

FREDERICK MISTRAL.

SIROP D'ANIS GAUVIN—Guérit les hémétoques, dentition douloureuse, etc.—Trouvons le 40222222. En vente partout 25c. la bouteille.

PERE XENO'S GRATIS Un livre précieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui nous font la demande, aux paquets suivants: ROEBEN'S MEDICAL CO., 100 rue Lake, Chicago.

\$17.50 Pour SAUVER de l'ARGENT... plus bas prix du gros. Achetez direct des manufacturiers. Un seul profit. Tous les accessoires gratis. 30 jours d'essai. Garantie pour 5 ans.

LES INVALIDES reviennent plus promptement à la santé, retrouvent le sommeil, l'appétit et les forces, s'ils font usage du

VIN de QUININE "CAMPBELL"

"CAMPBELL'S QUININE WINE"

N. CAMPBELL & CO., Mfrs, Montreal

SANFAL MIDY
"Soulé, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opalis et les injections."

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marlon, ingénieurs-consultants, Bureaux: 1 et 607 G Street, Washington, D. C.

PATENTS
50 YEARS' EXPERIENCE
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Mann & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.
A handomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year, four months, \$1. Sold by all newspapers.

Vieux journaux à vendre à ce bureau, 3 cts. la livre; par lot de 25 livres, 2 cts.

PANACEE VEGETALE
DU DR. PENDLETON.
Remède Interne et Externe.
En Usage depuis Cinquante Ans.
Il y a d'autres Panacées, mais aucune ne peut comparer avec celle du Dr. Pendleton.
Essayez-la et vous serez convaincu de ses bonnes qualités.
Achetez une bouteille aujourd'hui.
En vente chez votre marchand.
Prix, 25c.

MONSIEUR D'EXEMPLE — Contre la Diphtérie, les Maux de Gorge, ou faire usage fréquemment à l'intérieur, et à l'extérieur, et en mettre 8 gouttes dans un verre d'eau et gargariser. Pour les palpitations du cœur, les Crampes, Spasmes, Choléra, Dysenterie et les Coliques, prendre 8 à 10 gouttes tous les quarts d'heure dans un verre à vin d'eau chaude et de lait, ou de l'eau chaude sucrée, et surmonter la dose si nécessaire. Dans les cas aigus de Choléra et des Crampes, appliquez la Panacée sur l'estomac. Moudre de la dose pour enfants. Elle est inoffensive pour les plus jeunes enfants.
Contre les maux de tête, faire des compresses et appliquer sur la tête et sur le cou.
Contre les maux de dents appliqués sur les gencives et sur la joue.
Pour Coupures et Blessures, appliquez sur de la toile jusqu'à cessation des douleurs.
La Panacée ne cause pas d'Empoisonnement.
FRIX 25c.
Fabriqué par la CIE-PANACEE-PENDLETON, ST. JOHN N.B.

GOLD DUST
LA MEILLEUR POUDDRE A LAYER
Nettoie toute chose sans exception

Si votre épicer ne vend pas la poudre à laver GOLD DUST, envoyez son nom et son adresse ainsi que la vôtre à THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, et ils vous enverront un échantillon un 1/4 de livre. THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, Chicago, New-York, Nouvelle-Orléans, St. Louis, San Francisco, Londres, Ang.

LA MONTELAISE.
Une fois, à Monteux, qui est le pays du grand saint Gens—et de S. boly, le poète des noëls—il y avait une fillette blonde comme l'or. On lui disait Rose. C'était la fille d'un cafetier. Et comme elle était sage et qu'elle chantait comme un ange, le curé de Monteux l'avait mise à la tête des choristes de son église. Voici que pour la Saint Gens, fête votive de Monteux, le père de Rosette avait loué un chanteur. Le chanteur, qui était jeune, s'éprit de la blonde; la blonde, ma foi, s'amouracha aussi; et voilà que les deux enfants, sans s'en rendre compte, se marièrent; la partie Rosette devint Mme Bordas.
Adieu, Monteux! Ils partirent ensemble... Ah! que c'était clair mant; libres comme l'air, jeunes comme l'eau, n'avaient d'autre souci que de faire l'amour et chanter pour gagner sa vie!
La belle première fête où Rosette chanta, ce fut à la Sainte Agathe, patronne des Maillanais. Je m'en souviens comme si c'était hier. C'était au café de la Place; la grande salle était pleine comme un œuf. Rosette, pas plus craintive qu'un pas sereau de saule, était debout, au fond, sur une estrade, avec ses cheveux blonds, avec ses jolis bras nus, et son mari à ses pieds, l'accompagnant sur la guitare.
Il y avait une fumée! C'était bon né de paysans, de Graveson, de St. Remy, d'Eyrague et de Mailiane. Mais on n'entendait pas un propos crostilleux. Ils ne faisaient que dire:
—Est elle jolie! et comme elle est gentille! et qu'elle chante bien! et elle n'est pas de loin, elle est de Monteux.
Il est vrai que Rosette ne chantait pas de vilaines choses. Elle ne parlait que de patrie, de drapeau, de ba taille, de liberté, de gloire, et avec une passion, une ardeur, une fougue, qui faisaient tressaillir toutes ces poitrines d'hommes. Et puis, en finissant, elle criait:

Ce témoignage de Mlle Laflamme, peut sembler exagéré, mais il n'est pourtant que juste, parce que c'est au VIN ST. MICHEL, qu'elle doit d'avoir miraculeusement échappé à la mort. Il serait désirable que les femmes souffrantes, pâles et faibles aient des amis qui leur conseilleraient aussi de prendre le VIN ST. MICHEL.